

TRAVAUX DE L'ANNÉE

Travaux de voirie



Parking du Verger



Chemin de la Bûche

Dans le cadre de la réfection de la voirie sur notre commune, nous avons effectué différents travaux, Chemin de la Bûche, Chemin de Cordillère, Route de Charrondière et sur le parking du Verger. Le montant de ces travaux s'élève à 57 100 € HT et ils bénéficient d'une subvention du Département de la Loire d'un montant de 34 496 €.



Des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales ont été réalisés sur le Chemin du Saule et le Chemin du Vauzet. Ils permettront de canaliser l'eau qui avait tendance à s'écouler sur la voirie, provoquant des dégradations des couches de surface.

Acquisition d'une maison

Les études d'aménagement du Bourg nous ont interrogé au sujet de la maison située en face de l'église, vacante depuis de nombreuses années. Après échange avec le propriétaire, celui-ci nous a donné son accord pour en faire l'acquisition. L'idée étant de la réhabiliter afin d'y créer un logement locatif. Des études seront menées en 2025 à ce sujet.

Travaux dans les appartements

A la suite du départ des locataires du grand appartement, nous avons installé une cuisine intégrée afin de le rendre plus fonctionnel. Le four, la plaque induction et la hotte sont également fournis par la commune.

Les revêtements de sol des chambres du T3 situé côté cour, ont été changés. L'usure du temps avait fait son œuvre. C'est un sol plastifié qui a été posé.



Travaux dans le cimetière



L'aménagement du cimetière s'est poursuivi cette année. Du côté de la route départementale dans le cimetière neuf, une palissade en bois a été installée à la place de la haie de thuyas par l'entreprise ROULLET Bruno. Cinq cases de columbarium sont aujourd'hui disponibles ainsi que sept cavurnes. Un espace jardin du souvenir termine cet espace de recueillement. Ces installations ont été réalisées par l'entreprise MEUNIER SARL. Quant aux travaux de dallage en pierre et de maçonnerie ils ont été effectués par notre agent Dominique, avec l'aide des élus. Une subvention de 4400 € du Département a été octroyée à ce projet.

Récupération des eaux de toiture

Même à St Bonnet nous constatons les effets du changement climatique. Face aux périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, nous avons choisi d'installer une cuve afin de récupérer les eaux de pluie des toitures des bâtiments de la mairie. Une cuve de 6000 l a été installée sur le parking par l'entreprise MEUNIER SARL. Ce projet bénéficie d'une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité du Département, d'un montant de 2600 €.

